livrée qui a décidé de la victoire, réclame déjà à l'élu le prix de son concours.

« M. Dron, en effet, — écrit M. G. Sauve-Evanay, ne peut pas oublier qu'il nous doit son succès et nous sommes persuadé qu'il est un politique trop avisé et trop consciencieux pour ne pas tenir compte, dans ses décisions et ses votes futurs, des quatre mille suffrages prolétaires qui sont venus à lui sans hésitation, au seul nom de la République ! »

» Voilà pour l'élu, auquel on impose, dès aujourd'hui, des votes socialistes, et qui ne pourra se soustraire aux impérieuses obligations qu'il a contractées. Et voici, maintenant, pour le parti radical, qui devra payer, lui aussi, et sans compter, l'aide sans laquelle il eût été piteusement battu :

« Quant au parti même de M. Dron et à son organe le *Progrès du Nord*, ils ne sauraient trouver mauvais que, tout en réclamant dans la victoire de Tourcoing la part qui nous revient, nous leur demandions d'imiter, à l'occasion, la largeur de vues et le désintéressement que nous avons montrés. »

» Ce qui veut dire, en bon français, que le parti radical est mis en demeure de faire bénéficier les candidats collectivistes, — « partout dans le Nord, — partout en France », — de tous les suffrages dont il dispose.

» Et, en vérité, sous quel prétexte le parti radical essaierait-il de se soustraire à cette inéluctable obligation ? Est-ce qu'il aurait la prétention de duper les alliés qu'il a si instamment sollicités ? Qu'il ne vienne donc plus nous parler de séparation, de coupure, de barrière infranchissable, de borne qu'il ne saurait dépasser : il n'y a jamais eu réellement et, depuis avant-hier, il y a moins que jamais de séparation, de coupure, de barrière, de borne. Le parti radical est indissolublement lié au parti collectiviste; il est même beaucoup plus que son allié, il est son prisonnier, et s'il nourrissait l'espérance de recouvrer un jour sa liberté, les événements ne tarderaient pas à lui enlever toute illusion.

» C'est aux républicains à tirer de l'élection de dimanche, l'enseignement qu'elle comporte. Ils doivent y trouver, et ils y trouveront certainement, la preuve que le seul moyen de parer au danger qu'elle révèle est de grouper solidement toutes les forces dont ils disposent pour la défense de la société.

» Ils ne failliront pas à ce devoir.

ROBERT CHARLIE.

Une prétendue manifestation des employés de la gare à propos de l'élection de dimanche. — Nous recevons la protestation suivante pour laquelle on nous demande notre publicité :

« Le journal le *Progrès du Nord* nous apprend ce matin qu'une délégation des employés de la gare s'est rendu hier vers 8 heures du soir chez M. Dron, pour lui faire une ovation au sujet de son élection.

» Nous déclarons que ces quelques agents ont agi de leur propre initiative et n'ont parlé qu'en leur nom personnel. Quant à nous, nous voulons, comme toujours, rester en dehors de toute manifestation politique.

» *Un groupe d'employés.* »

L'Art à Tourcoing. — L'Union Photographique Tourquennoise n'entend pas chômer, et au lieu de laisser la photographie s'assoupir pendant cette longue saison de repos, elle veut donner à cet art merveilleux un essor tout nouveau.

On parle déjà de conférenciers distingués dont cette société s'est assuré le concours, et l'on aura la bonne fortune à Tourcoing d'assister à une série de réunions toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Le début d'ailleurs peut répondre du reste : jeudi soir à 8 heures dans la magnifique salle des fêtes de M. Cornet-Lesur, grande séance de cinématographe, suivie d'une conférence sur la Russie avec projections lumineuses (90 tableaux) par M. l'abbé Lemoine, membre de la société et dont la réputation de conférencier n'est plus à faire.

Le succès est assuré à cette soirée, d'autant plus qu'un orchestre choisi remplira les intermèdes.

Marcq-en-Barœul. — *Un noyé.* — Mardi matin, vers six heures et demie, en longeant le canal de Roubaix pour se rendre à son travail, un homme, dont l'identité n'a pas encore été établie, est tombé accidentellement à l'eau, à proximité du pont du Risban.

Aux cris poussés par le malheureux, quelques personnes accoururent et essayèrent, mais en vain, de lui porter secours. L'homme disparut et son cadavre ne put être retrouvé que quelques heures après. Il fut transporté à la morgue de Marcq.

C'est un homme de taille élevée, paraissant âgé d'une quarantaine d'années; il n'était porteur d'aucun papier; on ne trouva dans ses poches qu'un portemonnaie.

LILLE

L'assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais. — Nous avons publié la lettre de S. E. le cardinal Rampolla au secrétariat du comité catholique de Lille, en réponse à l'adresse du congrès à S. S. Léon XIII. Cette lettre était datée du 2 décembre. Le 6, S. E. a adressé à Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, la lettre dont voici la traduction :

« Illustrissime et révérendissime seigneur.

» L'adresse qu'ont envoyée au Saint-Père les catholiques des deux diocèses de Cambrai et d'Arras, réunis en assemblée générale, sous la présidence de leurs évêques, a été fidèlement remise entre les mains vénérables de Sa Sainteté, qui en a appris le contenu avec une satisfaction particulière.

» Sa Sainteté se félicite vivement, avec les promoteurs de cette association, qu'elle ait pu, au milieu de progrès continuels, célébrer le 25e anniversaire de son institution.

» Elle forme en même temps les vœux les plus ardents pour que ces succès s'accroissent de plus en plus et, en les remerciant des sentiments de dévouement exprimés dans l'adresse. Elle leur accorde, avec une vive affection, la bénédiction apostolique qu'ils sollicitent.

» En faisant cette communication à V. S., je lui confirme les sentiments de l'estime la plus distinguée avec laquelle je suis de V. S., illust. et révérend.

» Le serviteur dévoué,

» (Signé) : M. Cardinal RAMPOLLA. »

Le Touring-Club et M. Zola. — Sous ce titre, on lit dans le *Nouvelliste* :

« Un certain nombre de Cambrésiens viennent de donner leur démission de membres du *Touring-Club de France* pour protester contre le maintien de M. Zola comme membre d'honneur de la société. Si l'on ne peut en effet empêcher une personne de s'inscrire comme membre actif, le fait de donner et de conserver l'honorariat à M. Zola indique une tendance de la part du conseil d'administration de la société.

» Un de nos concitoyens ayant écrit à l'administration du *Touring-Club* une lettre dans laquelle il offrait sa démission, s'il était exact que M. Zola fût membre d'honneur de la société, il lui a été simplement répondu : « Avons pris note de votre démission. Très vifs regrets. »

» Non seulement le conseil d'administration se refuse à retirer l'honorariat à M. Zola, mais il semble ne point même admettre que la question puisse être soumise à une assemblée générale, puisqu'il accepte les démissions sans réserve et par conséquent qu'il s'inféode ainsi l'insulteur de l'armée française. »

LE VOL A LILLE

de l'attelage de M. Dhalluin-Grouset de Roubaix

CONFRONTATION DES INCULPÉS A LA FRONTIÈRE

Nous avons parlé à maintes reprises d'un vol d'attelage, commis à Lille, le mercredi 14 décembre, au préjudice de notre concitoyen, M. Dhalluin-Grouset, rue P. Bart. Le produit du vol resté plusieurs jours introuvable fut découvert dans les environs de Bruxelles en même temps que trois arrestations étaient opérées par ordre du parquet de Lille.

Dans notre numéro de mardi matin nous avons annoncé qu'un quatrième individu inculpé dans cette affaire avait été arrêté à Herseaux. C'est un équarisseur du nom de Henri Dhondt.

Interrogé par M. le juge d'instruction Pringiers, du parquet de Courtrai, Dhondt, malgré les accusations formelles portées contre lui par ses co-inculpés détenus à la maison d'arrêt de Lille, niait énergiquement toute participation au vol.

Une confrontation était devenue nécessaire entre les quatre détenus; elle a eu lieu, mardi après-midi, à deux heures, au *Cuirassier*, sur le territoire de Mouscron.

Le parquet de Lille était représenté par MM. Houeix, substitut du procureur de la République, et Delalé, juge d'instruction, assisté de son greffier, M. Doré. Le parquet de Courtrai était représenté par MM. Wouters, procureur du Roi, Pringiers, juge d'instruction, accompagné de M. Bontiens, greffier.

Des gendarmes de Lille et de Tourcoing avaient amené de la prison de Lille trois des inculpés, Isidore Victor, Alphonse Tournemine et Henri Veaux. D'autre part, Henri Dhondt avait été conduit en voiture par des gendarmes de Courtrai. Plusieurs gendarmes de Mouscron assuraient le service d'ordre.

Tournemine a d'abord été confronté avec Dhondt. Il a déclaré avoir fait la connaissance de ce dernier il y a environ quatre semaines, à propos d'une affaire de fraude, et avoir conduit l'attelage de M. Dhalluin chez Dhondt, à Herseaux, le lendemain du vol, c'est-à-dire le 25 décembre.

Le 16, vers cinq heures du matin, Dhondt, toujours d'après les déclarations de Tournemine, se rendit chez Veaux, rue d'Alger, à Roubaix, et lui demanda de conduire l'attelage à Tournai avec lui, ainsi qu'avec Tournemine et Victor. Veaux accepta cette proposition.

Il fut convenu à ce moment qu'à Tournai deux autres individus, parmi lesquels se trouvait un certain Pierre Vanhove, demeurant dans un cabaret de la rue d'Alger, conduiraient la voiture de Tournai à Bruxelles, en compagnie d'Isidore, Victor et de Veaux.

Dhondt conduisit l'attelage jusqu'à Tournai, comme il avait été convenu, après avoir enlevé la couverture du cheval et changé une partie des harnais.

M. Tournai Victor et Veaux, accompagnés de Pierre Vanhove et d'un autre individu, prirent la direction de Bruxelles. Après de nombreuses étapes ils arrivèrent dans un village des environs de cette ville, dont ils ne se rappellent plus le nom, d'après ce qu'ils disent.

Victor et Veaux furent laissés dans un cabaret pendant que les deux autres allaient vendre l'attelage. Ils attendirent vainement leurs compagnons et l'argent provenant de la vente, pendant plus de six heures. De guerre lasse, *ils reprirent le chemin de Roubaix.*

Tous les inculpés ont affirmé avoir été sollicités par Dhondt de commettre le vol.

Tel est en substance le résultat de cette confrontation. Il est évident, et c'est, croyons-nous, l'avis de la justice, qu'une partie de ces déclarations est entièrement fausse. Les inculpés, tout en accusant Dhondt, ont certainement quelque intérêt à cacher la vérité.

En tous cas les deux parquets sont arrivés à leur fin, puisqu'ils voulaient seulement établir le degré d'inculpation d'Henri Dhondt.

La confrontation s'est terminée vers cinq heures quarante-cinq. Une deuxième confrontation aura lieu sans doute prochainement.

Nous croyons savoir qu'un individu expulsé du territoire français est recherché par la justice.

PETITE CORRESPONDANCE

D. L. — Non.

Lecteur à Roubaix. — 1° Grande-Rue, 84; 2° A la Maison des Œuvres, rue du Sentier; 3° Le dimanche.

H. D. V., rue Carnot. — Nous ne le croyons pas, du moment que vous êtes en possession d'un reçu en règle.

C. S., Roubaix. — 1° Non; 2° oui.

A. S., rue des Arts. — 1° A une amende. 2° Douzième provisoire se dit des crédits votés pour un mois par les Chambres avant le vote du budget.

J. B. D. — S'il avait dix de blanches, vous ne pouvez pas compter 90.

H. H. H. — Adressez-vous à M. Puirez-Bourgeois, brasseur, rue d'Isly, à Lille.

A. G. T. — Cette question est laissée à l'appréciation du Tribunal.

J. C. — Il y a eu un soldat Hollandais, quant à celui dont vous causez, nous ne le connaissons pas.

Léon B. — Non.

TRIBUNAUX

Cour d'appel de Douai. *Audience du mardi 27 décembre.* — PROCÈS DE PRESSE. — La famille Heyndrickx, à la suite d'une inqualifiable diffamation, a fait assigner le journal l'*Egalité*, en la personne de son gérant Morel et en celle de sa société civile.

Le gérant a été condamné à un mois de prison. Les dommages-intérêts fixés par le tribunal à 3,000 francs, ont été portés à 15,000 francs par arrêt de la Cour du 23 juin dernier.

Cet arrêt ayant été rendu par défaut, le sieur Morel y a formé opposition, à l'effet de saisir contradictoirement la Cour des appels par lui interjetés contre les jugements de première instance.

A l'audience de ce jour, Me Dazet, l'avocat habituel du journal socialiste, s'est toutefois borné à invoquer, au nom du gérant, une subtilité de procédure.

Devant le tribunal correctionnel, le sieur Morel a prétendu n'avoir point reçu sa citation. Le tribunal, par son jugement du 23 février, a joint au fond l'incident de la remise de l'assignation au prévenu.

La jonction de l'incident au fond est la seule critique qu'ait soulevée Me Dazet. Il a soutenu que les premiers juges auraient dû consacrer au fait de la remise de la citation une décision préalable et séparée.

Me Dubron lui a, par contre, répondu que l'appel de l'inculpé contre le jugement du 23 février est irrecevable ; et qu'en effet cette décision, constituant une simple mesure préparatoire ou d'instruction, n'était pas susceptible d'un appel spécial et distinct. Le prévenu, du reste, a ultérieurement, comparaissant devant le tribunal à la date du 30 mars, renoncé à l'appel irrégulièrement formé par lui dans ces conditions.

GRAND-THÉATRE (HIPPODROME)

Bur. à 7 1/2 **Jeudi 29 décembre 1898** Rid. à 8 h.

L'administration a l'honneur de prévenir le public que la représentation sera commencée à huit heures très précises par

JAVOTTE

Le délicieux ballet de Saint-Saëns qui obtint à Gand un immense succès.

Jeunes

BOCCACE

Avec Mlle EDELINY

IMPRIMEZ VOUS-MEME convocations, tarifs, avec l'*Expéditif*. Ni lavage, ni encrage, rapidité, *Economie*, 13, rue Nationale, LILLE. 32425

PAS-DE-CALAIS

Un sous-chef d'équipe tué en gare de Lens. — Mardi, vers deux heures du matin, le sous-chef d'équipe de *la gare de Lens, nommé Emile Larivière, célibataire, âgé de* 24 ans, se trouvait sur les voies de triage, commandant une manœuvre, *lorsqu'il fut surpris par un wagon lancé par la* locomotive et broyé contre celui-ci et un autre wagon formant la tête d'un train.

On s'empressa de dégager ce malheureux sous-chef d'équipe qui, malgré les soins qui lui furent prodigués, ne tarda pas à expirer.

Le corps de Larivière a été transporté à l'hôpital de Lens et de là reconduit chez ses parents qui habitent la commune de Souchez.

Un accident mortel à Carency. — Lundi soir, vers six heures, on a trouvé étendu et sans connaissance, sur le chemin de Villers-aux-Bois, à Carency, le fils de M. Augustin Dumont, cultivateur dans cette dernière commune.

On se hâta de transporter M. Dumont fils dans une maison voisine où, après d'horribles souffrances, il expira sans avoir pu prononcer la moindre parole.

On présume que cette mort est toute accidentelle, car M. Dumont fils a été retrouvé auprès de l'attelage qu'il conduisait et qui se composait de quatre chevaux attelés à un lourd chariot. Le cheval, croit-on aussi, sur lequel était monté la victime de cet accident, se sera cabré, jetant alors sur le sol M. Dumont fils, qui, dans sa chute, se sera brisé la colonne vertébrale.

Calais. — *Une tentative de suicide.* — Un menuisier, Adonis Régnier, âgé de cinquante ans, demeurant rue Berthois, a tenté lundi de se couper la gorge avec un couteau de poche.

Un voisin, M. Ellebodde, put s'interposer à temps et maîtriser le désespéré qui lui fit de graves entailles à la main gauche.

Dès qu'il fut seul, Regnier s'ouvrit une veine. Il a été admis à l'Hôtel-Dieu; son état est désespéré.

C'est la misère qui a poussé le malheureux au suicide.

Un incendie criminel à Merck-Saint-Liévin. — Un incendie a détruit, hier, dans la commune de Merck-Saint-Liévin, canton de Fauquembergue, une maison d'habitation appartenant à M. Alfred Priches.

Les pertes sont estimées à 2,000 francs et couvertes en partie par une assurance. S'il faut en croire la rumeur publique, l'incendie aurait été allumé par une main criminelle.

BELGIQUE

Un accident de chemin de fer

PRÈS LOUVAIN

Trois hommes tués et deux blessés

Un affreux accident analogue à celui qui s'est déroulé le 29 novembre dernier près des Deux Ponts, s'est produit mardi matin à proximité de la gare de Wygmael, près Louvain, non loin de la bifurcation de la ligne de Bruxelles.

Plusieurs ouvriers étaient occupés à la réfection de la voie, quand survint le train n° 333, partant à 10 h. 01 de Louvain pour Malines. Les travailleurs habitués au danger, ne se retirèrent pas en temps voulu. Cinq d'entre eux furent atteints par la locomotive, trois furent tués sur le coup et les deux autres reçurent de graves blessures.

Les cadavres, affreusement mutilés, furent relevés après le passage du train.

Le chef de station, M. Ver Bylen, s'est rendu immédiatement sur les lieux de la catastrophe et a demandé d'urgence à son collègue de Louvain une locomotive et un fourgon de secours. L'accident semble devoir être attribué à l'imprudence des victimes.

Les Belges en Russie. — Une de nos grandes firmes de Courtrai et de Bruxelles qui vient de créer un tissage de coton dans l'Amérique du Sud, se propose de fonder en Russie une filature de coton avec tissage. Le capital serait, parait-il de sept millions.

Interview de l'abbé Daens. — Un journal est allé interviewer M. l'abbé Daens à Alost, en la demeure de son beau-frère, où il s'est installé.

« L'abbé a confirmé que, tout suspendu qu'il est, il demeure prêtre et continuera à porter l'habit ecclésiastique.

» Il a donné les détails suivants sur la situation qui lui a été faite

» J'avais accepté l'autorisation de dire la messe à la Visitation, de Schaerbeek. Des démarches malveillantes faites auprès des parents des élèves de ce pensionnat m'ont fait ensuite retirer cette faveur.

» Je déclinai ensuite l'offre qu'on me fit de dire la messe aux Alexiens d'Ixelles.

— Vous avez écrit deux lettres à Mgr Stillemans ?

— Oui, le *Bien Public* ne les a pas reproduites en entier. Mgr l'évêque de Gand avait sollicité de moi un écrit par lequel je m'engageais à ne plus user de mes droits politiques.

» De mon côté, j'avais demandé un engagement écrit où il serait dit qu'on lèverait la peine disciplinaire qui me frappait et qu'on m'accorderait une cure. C'est ce que le *Bien Public* a omis de dire à ses lecteurs.

» On redoute la puissance de mon parti. Vous n'ignorez pas qu'envoyé à Rome par S. Exc. le nonce, je n'ai pas été reçu en audience par Sa Sainteté, un émissaire m'ayant devancé auprès du souverain pontife..

» La tactique de certains journaux est de mêler les questions religieuses à des questions d'ordre purement politique. »

Tournai. — *Armée.* — Parmi les promotions militaires publiées au *Moniteur* nous remarquons les suivantes : Sont nommés :

Dans le 3e chasseurs à pied : colonel V. Pâris, commandant le régiment ; capitaine en second de 1re classe, le capitaine de 2e classe H. Monnier adjudant-major de bataillon ; capitaine en second de 2e classe, le lieutenant adjoint d'état-major J. Coquerls; lieutenants, les sous-lieutenants P. Maghe, H. Semail, C. Bortée et A. Maton.

Dans le 1er chasseurs à cheval : sous-lieutenant, M. A. Van Loo, adjudant-sous-officier.

— *Elections pour la garde civique à cheval.* — Hier soir, a eu lieu l'élection pour le cadre de la garde civique à cheval. *Ont été élus* : capitaine, M. Ernest Leman; lieutenant, M. Henri Carbonnelle; sous-lieutenant officier de santé, M. Paulin Dumont; premier maréchal-des-logis, M. Paul Bourgois; maréchal-des-logis fourrier M. Auguste Godard; maréchaux-des logis, MM. Augustin Desmet, Gustave Carbonnelle, Albert Kiggen et Léopold Capart; brigadiers, MM. Jules Degin, Charles Molle, Jules Van Rolleghem, Louis Schrevens, Raphaël Pollet, Paul Delrue, Eugène Godschalck et Georges Vanderghote.

— *Garde civique.* — Nous apprenons que M. le général major Busine est désigné pour prendre le commandement supérieur de la garde civique des deux Flandres.

Mouscron. — *L'extradition d'une complice d'assassinat.* — Lundi après-midi, la gendarmerie de Tourcoing a conduit à la frontière belge, et remis entre les mains des gendarmes de Mouscron, une jeune fille, Mathilde De Clercq, âgée de 26 ans, arrêtée il y a quelques jours à Dunkerque, en vertu d'un mandat d'extradition. Elle est réclamée par le parquet d'Anvers. Mathilde De Clercq avait quitté la Belgique à la suite d'un assassinat et d'un vol de 30.000 francs commis aux environs d'Anvers. La police belge l'avait inutilement recherchée, lorsqu'il y a quelques jours elle fut arrêtée à Dunkerque.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille FOURNIER-DELBAR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Jules-Joseph Fournier**, veuf de Dame **Léonie Delbar**, décédé à Roubaix, le 27 décembre 1898, dans sa 64e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 29 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Tuileries, cour Lecomte, 2, à 8 heures.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du mardi 27 décembre. — Arthur Moulart, rue Marquisat, 48. — Jean-Baptiste Leignel, boulevard de Cambrai.— Rachel Lenglé, boulevard de Cambrai. — Arthur Verdonck, rue Archimède, 124. — Jeanne Audenaert, hameau du Vieux-Hutin. — Gaston Schot, boulevard de Metz, maisons Vergote, 1. — Jeanne Wibaux, rue du Grand Chemin, 45. — Fernand Falez, rue Bernard, cour Bernard, 10. — Albert Desmarchelier, rue Lacroix, 37. — Félix Enocq, rue de la Banque, maisons Seney, 1. — Laure Vandenbulck, rue Daguesseau, 28.

Mariage. — Léon Van den Brempt, 37 ans, employé de commerce, rue de Bavai, 88, et Léonie Clavelly, 24 ans, sans profession, à Lille.

Déclarations de décès. — Jules Fournier, 64 ans, rue de la Tuilerie, cour Lecomte, 2. — Sidonie Noyez, 9 mois, rue de Philippeville, cour Bonmeas, 4. — Jean Baptiste Debuigne, 74 ans, rue de Barbieux. — Jean-Baptiste Sengier, 28 ans, rue de Blanchemaille. — Marie Claeys, 4 ans, rue des Filatures, cour Cornille, 1. — Zélia Wilerwal, 2 ans, rue Saint-Louis, cour Scrépel-Roussel, 8. — Jules Verbruggen, 25 ans, rue du Fontenoy, 135. — Louis Wanin, 2 mois, rue Blanchemaille. — Pierre Scheldewart, 72 ans, rue Blanchemaille. — Mort-nés, 2.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 25 et 27 décembre. — Célina Dessauvages, rue Famelart. — Louis Malfait, rue Augereau. — Désiré De Boosère, rue de Gand. — Angèle Vanduyslaeger, rue Beuque. — Noel Halvoet, rue Drouot. — Blanche Coppelle, rue de Roncq. — Marc Vandeputte, rue de Bouvines. — Arthur Vandermeule, rue du Laboureur. — Marie Coupicu, rue de Denain. — Anne Delbecque rue de Wagram. — Albert Lameyse, rue du Jambon. — Flavie Carette, rue de Renaix. — Marcel Denae, rue du Calvaire.

Déclarations de décès. — François Lefebvre, 31 ans, voyageur de commerce, cour Delobel. — Anne Dufaurnau, 7 mois, cour Gand. — Polydore Lahousse, 37 ans, tisserand, rue Nationale, 122.

Publications de mariages. — Armaux Rainson, 26 ans et Marie Ransy 22 ans, sans profession. — Théophile Copart 28 ans, commerçant et Irma Lecomte 23 ans visiteuse.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances des 25 et 26 décembre. — Nestor-Jean Baptiste Houzet, rue Carnot.— Léa-Marie Lefebvre, Marlière. — Germaine Hortense Vanmeenen, Houzarde.

Publications de mariages. — Albert Dupont, 23 ans, militaire et Georgette Honnart, 20 ans, sans profession. — Victor Leclercq, 22 ans, tisserand et Marie Dessauvages, 22 ans, piqûrière. — Alphonse Denreep, 25 ans, camionneur et Philomène Van Winsberghe, 28 ans, ménagère. — René Otton, 21 ans, rattacheur et Léonie Debuck, 19 ans, fileuse. — Georges Dupont, 40 ans, mouleur et Flore Baudringhien, 38 ans, ménagère.

Publications de mariages. — Adolphe Verschuere, 37 ans, menuisier et Emma Bouche, 28 ans bobineuse. — Ernest Deracinois, 24 ans, mécanicien et Flore Vossart 19 ans, visiteuse de pièces.

Déclarations de décès. — Maria Inbrecht, 6 mois, Vielle-place. — Charles Louis Verhemme, 56 ans 8 mois, terrassier (Crétinier).— Louis Jh. Delanney, 82 ans 11 mois, sans profession (Hospice).

CROIX. — Déclarations de naissances du 19 au 25 décembre. — Florquin Hélène, rue Amiral-Courbet, impasse Delsalle, 11. — Bazin Jules, rue des Champs, 7. — Germain Bernard, rue Vauban. — Pauchant Suzanne, rue du boulevard de la Chapelle. — Laporte Georges, rue Chevreul, cour Delfortrie. — Bourdond'huy Noel, rue du Créchet. — Deryyck René, rue de la Pannerie.

Publications de mariages. — Grimonpont Jean-Baptiste, 29 ans, graisseur, et Montagne Celina, 23 ans, peigneuse. — Willem Alexandre, 25 ans, liseur, et Mac Greger Hélène, 21 ans, épicière. — Van Coppenolle Achille, 28 ans, contremaître, et Degezelle Marie, 23 ans, sans profession.

Mariages. — De Ville Emile, 22 ans, journalier, et Laforce Marie, 21 ans, journalière. — Raepsaet Ephrem, 26 ans, domestique, et Vanacker Elisa, 26 ans, tisserande. — Delannoy Gustave, 27 ans, serrurier, et Lepers Clémence, 27 ans, couturière. — Haze Gustave, 34 ans, peintre, et Asprey Eléonore, 27 ans, cuisinière.

Déclarations de décès. — Bourchier William, 75 ans, ex-mécanicien à la Compagnie des chemins de fer du Nord, rue de Wasquehal, 5.— Lévêque Pierre, 11 mois, rue Faidherbe, 11. — Krankens Madeleine, 1 an, rue Chevreul, cour Delfortrie, 5. — Devillers Etienne, 11 jours, rue de la Mackellerie, 40.

TOUFFLERS. — Publication de mariage. — Léon Lefebvre, 28 ans, tisserand à Toufflers, et Alphonsine Demulier, 19 ans, couturière à Lys.

LEERS. — Déclaration de naissance du 26 décembre. — Maria Devisme, Trieu-de-Leers. — Publication de mariage. — Florin Prouvost, 47 ans, journalier, et Clémence Delaplace, 37 ans, journalière.

HEM. — Déclarations de naissances du 26 décembre. — Marthe Cateau, Civron. — Robert Boussemart, la Place. — Déclaration de décès. — Aline Favorel, 13 ans, la Vallée.

LYS. — Déclarations de naissances du 26 décembre. — Delerue Joseph, rue St-Louis. — Agache Marthe, rue de Strasbourg. — Hantequine Suzanne, Petit Courtrai.—Willocq Arthur, Cohem. — Delatre Germaine, rue du Bois. — Déclarations de décès. — Debvraud Etienne, 84 ans, tisserand, Colisée. — Louis Delerolx, 20 ans, Colisée.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 27 décembre. — Maurice Vangaeveren, rue St-Paul.— Etienne Debaets, rue Basse. — Etienne Vanholderbeke, rue de la Procession. — Jules Dubuisson, Noir-Pigueu. — Valentine Denwet, rue du Nord. — Déclarations de décès.— Aiida Verstraete, 14 mois, Colbras. — Flore Drouard, 53 ans, rue de la Montagne. — Maurice Huyghe, 1 an, rue Haute. — Eugénie Vervalle, 62 ans, cité Notre-Dame. — Théophile Valcke, 37 ans, rue de Lille, 53.

MENIN. — Déclarations de naissances du 26 décembre. — Vandewynckele Hortense, rue de l'Eglise, 23. — Verheist Léon, rue de l'Agneau, 119. — Déclarations de décès. — Degeeter Léon, 11 mois, rue de l'Agneau, 153. — Osten Lucien, 6 mois, rue de la Paix, 1.

Théâtre de Roubaix. Situé rues Archimède et Richard Lenoir. Direction de M. Louis Couvreur. — Bureau à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures. — Jeudi 29 décembre. — Spectacle extraordinaire : *La Mascotte*, opéra-Comique en 3 actes, par MM. Chivot et Duru ; musique de M. Ed. Audran. — Le spectacle sera commencé par : *L'Etincelle*, comédie en 1 acte de M. Pailleron.

AUX FABRIQUES PARISIENNES

E. LANDAUER

16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

Spécialité de Trousseaux et Layettes

CHEMISES D'HOMMES TOUTES FAITES & SUR MESURE

Rideaux en tous genres

Grand choix d'Étrennes Utiles

Rabais considérable sur tous les Articles de la Saison

Lots d'articles en solde pr bonnes œuvres

AVIS

Maison Veuve **J. ROBBEZIN**, négociant en **matériaux de construction**, Quai de Saint-Omer à **Dunkerque**, ouvrira à partir du 1er Janvier, rue de Roubaix, à **Malo-les-Bains**, une succursale pour la vente de Matériaux de Construction : **Chaux, Ciment, Briques. Tuiles, Carreaux en tous genres, Tuyaux en grés, etc.** 44394—45730

GOFFIN & GABEREL

48, rue de l'Epeule, ROUBAIX

ENTREPRISE GÉNÉRALE de Bâtiments

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

Pierres, Marbres, Plafonnage

INDUSTRIE et COMMERCE

REVUE DES MARCHES

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 26 décembre.

Agio sur l'or, 113 30.

LA VENTE DES TISSUS en Californie

Nous empruntons ces indications à un rapport du consul de France à San-Francisco.

Lainages. — En 1897, le passage à San-Francisco de voyageurs de commerce français envoyés spécialement par des maisons de Roubaix, Elbeuf, etc., faisant connaître nos articles sur la place à des maisons autres que celles qui en font régulièrement l'importation, et incitant ces dernières à envoyer leurs acheteurs de France traiter quelques affaires avec de nouvelles manufactures, l'effet désastreux du tarif Dingley a été enrayé dans une certaine mesure. Nous continuons à tenir le premier rang pour la fourniture des lainages, bien que nos envois aient diminué de près de moitié comparativement à ceux de l'année 1896 :

	Dollars
France	63 980
Allemagne	40.525
Angleterre	16.981
Belgique	6.746

L'Allemagne continue, comme par le passé, à fournir une grande quantité de tricots de laine de vente courante dans un pays de sport comme la Californie.

Les manufactures de l'Est des Etats-Unis concurrencent plus activement que jamais les lainages étrangers sur ce marché, mais les Européens qui forment une grande part de la population à San Francisco, restent en majorité les fidèles clients de l'Europe pour ces articles, et s'étonnent qu'un pays imposé de façon exorbitante des marchandises qu'il ne sait pas fabriquer bien que disposant des mêmes matières premières que les Français et les Anglais.

La population indigène, se laissant volontiers tenter par le bon marché, facilite les débouchés des manufactures de lainages de l'est de l'Union, se souciant peu de calculer qu'un complet de 75 fr., par exemple, fait le tiers d'usage d'un même vêtement en drap français payé 150 fr.

Vêtements et nouveautés. — Le commerce des vêtements serait assez rémunérateur en ce pays, à en juger par l'importance des capitaux qui y sont investis. Les importations, provenant surtout de l'Est de l'Union, se seraient élevées à 3.79[illegible],200 liv. en 1897, contre 3,876,510 liv. en 1896.

Le commerce des nouveautés a considérablement progressé comparativement aux années précédentes. De grandes quantités de toiles en pièces ont été comme à l'habitude expédiées ici, en transit, des Etats de l'Est à destination de la Chine, et ces envois représenteraient maintenant un chiffre important. Du coutil a été expédié aux îles Hawaï, au Mexique, et à Tahiti, ainsi que dans l'Amérique Centrale.

Les ventes en 1897 se divisaient ainsi que suit :

	Dollars
Nouveautés	13.000.000
Vêtements	4.000.000
Etoffes d'ameublement	2.000.000
Total (1897)	19.000.000
Total (1896)	[illegible]

Les Chinois fabriquent maintenant à San Francisco même de grandes quantités de vêtements de dessous et de travail à des prix défiant la concurrence des blancs, et quelquefois ces marchandises sont livrées avec une estampille américaine ou même européenne, à des prix relativement minimes qui attirent les acheteurs.

Nos manufacturiers auraient à examiner s'il ne leur serait pas possible de concurrencer les Américains en Chine pour la fourniture de la toile en pièces qui doit parvenir des Etats de l'Atlantique à San Francisco par voie ferrée.

Notre pays est toujours le principal importateur de nouveautés en Californie et le sera probablement longtemps encore, le talent spécial que les Françaises possèdent pour la fabrication de cet article étant reconnu unanimement.

Le chiffre d'importation de la France s'élève à 12.921 dollars pour 1,379 dollars venant de l'Allemagne.

LE COMMERCE AVEC LA CALIFORNIE

Observations générales concernant le commerce français

En jetant un coup d'œil sur le mouvement général du commerce français en Californie pour ces dernières années (1891-1897) on s'apercevra qu'il accuse une décroissance constante et graduelle, l'écart entre la première et la dernière de ces années se chiffrant en notre défaveur par la somme de 744,652 doll., soit en monnaie française environ 3,872,19 fr. en moins.

Nos concurrents européens sur ce marché, anglais, allemands, italiens, etc., ne sont pas en meilleure posture.

Il y a donc des causes générales de diminution des importations de provenance européenne, dans cette partie des Etats-Unis. J'en relèverai rapidement les principales pour signaler ensuite celles plus particulières à notre commerce spécial.

Les Etats-Unis ont passé, aux cours de ces dernières années (1892-1896) par une évolution économique considérable; elle se résume tout entière dans la constatation de ces deux faits également d'ordre politique : aux principes assez libéraux d'échanges inscrits dans le tarif démocratique Wilson ont succédé ceux, au contraire, très protectionnistes dont le tarif républicain Dingley, aujourd'hui en application, est l'instrument, le mouvement, d'ailleurs souvent ralenti, d'oscillation

MARCHES A TERME

Cours du 28 Décembre

TERME	LAINES PEIGNÉES — ROUBAIX-TOURCOING — Type unique — COURANT — Cote précéd.	Cote du jour	ANCIEN — Cote précéd.	Cote du jour	ANVERS — Peignés Buenos Ayres ALLEMAND B. — Cote précéd.	Cote du jour	LEIPZIG — TYPE Buenos-Ayres d'Anvers — Cote précéd.	Cote du jour	LAINES BRUTES — ANVERS — Suint de La Plata TYPE C. — Cote précéd.	Cote du jour	Le Havre — BUENOS-AYRES Prima bonne courante — Cote précéd.	Cote du jour
Janvier	4.875	4.90	.....	.....	4.625	4.675	3.725	3.725	1.42	1.42	1.42	Voir les cours à la dernière heure.
Février	4.825	4.85	.....	.....	4.625	4.675	3.725	3.725	1.41	1.41	1.425	
Mars	4.725	4.75	4.75	4.775	4.625	4.675	3.70	3.70	1.41	1.41	1.42	
Avril	4.725	4.75	4.75	4.775	4.60	4.65	3.675	3.675	1.40	1.40	1.405	
Mai	4.725	4.75	4.725	4.775	4.60	4.65	3.65	3.65	1.40	1.40	1.405	
Juin	4.70	4.75	4.725	4.775	4.60	4.65	3.625	3.625	1.40	1.40	1.405	
Juillet	4.70	4.75	4.725	4.75	4.575	4.625	.....	.....	1.40	1.40	1.405	
Août	4.70	4.75	...	4.75	4.575	4.60	.....	.....	1.40	1.40	1.405	
Septembre	4.70	4.725	...	4.725	4.55	4.60	.....	.....	1.40	1.40	1.405	
Octobre	4.70	4.70	.....	.....	4.55	4.60	.....	.....	1.40	1.40	1.405	
Novembre	4.70	4.70	.....	.....	4.55	4.575	.....	.....	...	...	1.405	
Décembre	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1.42	1.42	1.505	

— Affaires traitées le 28 décembre —

COURANT

.....	sur	Décembre	à	....
.....	»	»		....
5 000	»	Janvier		4.90
.....	»	»		....
20.000	»	Février		4.85
.....	»	»		....
.....	»	Mars		....
.....	»	»		....
.....	»	Avril		....
.....	»	»		....
20.000	»	Mai		4.75
.....	»	»		....
10.000	»	Juin		4.725
25.000	»	»		4.75
15 000	»	Juillet		4.725
5.000	»	»		4.75
5.000	»	Août		4.725
5.000	»	»		4.75
.....	»	Septembre		....
.....	»	Octobre		....
.....	»	Novembre		....
115.000				

ANCIEN

.....	sur	Décembre	à	....
.....	»	Janvier		....
.....	»	Février		....
.....	»	Mars		....
10 000	»	Avril		4.775
.....	»	»		....
.....	»	Mai		....
10.000	»	Juin		4.775
.....	»	Juillet		....
.....	»	»		....
.....	»	Août		....
.....	»	Septembre		....
.....	»	Octobre		....
.....	»	Novembre		....
.....	»	»		....
.....	»	»		....
.....	»	»		....
.....	»	»		....
10.000				

ANVERS

Tendance : soutenue

	KILOS
Décembre	. .
Janvier	. .
Février	. .
Mars	20.000
Avril	....
Mai	15.000
Juin	5.000
Juillet	5.000
Août	5.000
Septembre	25.000
Octobre	35.000
Novembre	. .
TOTAL	110.000

LEIPZIG

Tendance :

Total .... k.

Tendance : SOUTENUE. — Total de la journée : **135,000** kilos.